



Communiqué de presse : Le GTNO et le Canada signent un accord trisannuel de 17,7 millions de dollars pour les langues autochtones

Yellowknife, le 26 août 2024 – Le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ont signé un nouvel Accord Canada–Territoires du Nord-Ouest sur les langues autochtones de 2024-2025 à 2026-2027.

En vertu de cet accord, 5,9 millions de dollars seront investis par exercice financier, pour un total de 17,7 millions de dollars sur trois ans. Le financement est accordé aux gouvernements et organisations autochtones, aux organismes scolaires, aux sociétés de communication et aux stations de radio communautaires pour soutenir leurs programmes et leurs initiatives liés aux langues autochtones.

L'accord vise à favoriser l'apprentissage et le développement des langues; la mise en place de programmes et de ressources culturels et communautaires, et le développement des médias et de la radiodiffusion autochtones. Il permet également aux gouvernements autochtones de faire valoir leurs droits à diriger et à gérer leurs propres activités de revitalisation linguistiques. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest reconnaît l'importance de ces programmes et de ces initiatives et demeure résolu à mettre en place des activités éducatives dans les langues autochtones.

Citations

« L'Accord Canada–Territoires du Nord-Ouest sur les langues autochtones de 2024-2025 à 2026-2027 est un accord essentiel qui permettra d'offrir davantage d'initiatives, de services et de possibilités d'enseignement en langue autochtone aux Territoires du Nord-Ouest. Ce financement permettra de promouvoir les langues autochtones dans les salles de classe, les organismes, les lieux de travail et les collectivités dans les années à venir. Grâce à un engagement collectif et à un financement soutenu visant à favoriser la revitalisation des langues autochtones et à améliorer l'accès à celles-ci, nous continuerons à travailler avec les peuples et les gouvernements autochtones pour que les langues autochtones soient protégées, promues et mises en valeur. »

-Caitlin Cleveland, *ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation*

« La langue est au cœur de la culture et de l'identité, et la protection et la promotion des langues autochtones sont essentielles à la réconciliation. Le renouvellement de l'Accord Canada–Territoires du Nord-Ouest sur les langues autochtones, qui est en vigueur depuis 1984, souligne notre engagement soutenu en faveur de la revitalisation des langues

autochtones aux TNO. En soutenant les gouvernements autochtones régionaux, en améliorant les programmes en langues autochtones et en aidant les services de radiodiffusion autochtones, nous soutenons la mise en valeur, la revitalisation, la préservation et le renforcement des langues autochtones. »

-Pascale St-Onge, *ministre du Patrimoine canadien*

« Les langues autochtones sont essentielles pour renforcer et unifier les collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Le renouvellement de cet accord de financement permettra de poursuivre le travail de revitalisation des langues autochtones, essentielles à l'identité et au patrimoine des peuples autochtones. Ainsi, nous faisons en sorte que la voix des Autochtones soit entendue aux Territoires du Nord-Ouest et que leurs langues soient enseignées. »

-Michael V. McLeod, *député fédéral des Territoires du Nord-Ouest*

Faits en bref

- Environ 4,9 millions de dollars seront directement versés aux gouvernements autochtones par exercice pour soutenir l'élaboration de plans sur les langues autochtones et de programmes de revitalisation communautaires.
- Le GTNO utilise une petite partie du financement obtenu grâce à cet accord pour fournir le [Programme mentor-apprenti](#), les [Bourses pour la revitalisation des langues autochtones](#) et pour administrer l'accord lui-même.
- Les Territoires du Nord-Ouest comptent 11 langues officielles : Dene Kǎdǎ, Dēne Sųhǎné, Dene Zhatié, Dinjii Zhu' Ginjik, anglais, français, Inuinnaqtun, Inuktitut, Inuvialuktun, nēhiyawēwin et Tłı̨chǫ.

Liens connexes

- [Secrétariat de l'éducation et des langues autochtones](#)
- [Cadre sur les langues autochtones](#) et [Plan d'action](#)
- [Rapports annuels sur les langues officielles du GTNO](#)



Les représentants des médias sont priés de s'adresser à :

Briony Grabke

Gestionnaire des relations publiques et des communications
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Courriel : briony_grabke@gov.nt.ca
867-767-9352, poste 71073

Charles Thibault-Béland

Attaché de presse
Bureau de la ministre du Patrimoine canadien
charles.thibault-beland@pch.gc.ca

Relations avec les médias

Patrimoine canadien
1-819-994-9101
1-866-569-6155
media@pch.gc.ca